

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **du 7 novembre 2011**

Convocation du 3 novembre 2011.

Le sept novembre deux mil onze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Sylvie ALBEROLA, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Christine GOURY, Marlyn GRANDGURY, Alain LEGRAND, Bernard TALMON, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Lionel DECIMO, Dominique SABATIER qui avait donné pouvoir à Sylvie ALBEROLA, Nicolas WATTIEZ qui avait donné pouvoir à Danielle POIRSON.

**Secrétaire de séance** : Sylvie ALBEROLA

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès verbal du Conseil municipal du 14 octobre 2011.

### **Ordre du jour** :

PNR

Décision modificative

Questions diverses.

## **PARC NATUREL REGIONAL**

Le Conseil municipal refuse à l'unanimité le projet de statuts du Syndicat mixte d'études et de préfiguration du Parc naturel régional de la Brie et des deux Morin et n'adhère pas au dit Syndicat.

## **DECISION MODIFICATIVE**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les écritures comptables demandées par Monsieur le Trésorier.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ❖ **ACCEPTATION DE CREDIT**

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité le chèque de remboursement de la SMACL d'un montant de 323.66 € en remboursement du sinistre survenu rue de la Forêt.

### ❖ **FORMALITES ADMINISTRATIVES**

L'inscription sur la liste électorale s'effectue en mairie jusqu'au 31 décembre, elle est obligatoire pour voter l'année suivante.

L'inscription nécessite la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser (entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant) en se présentant à la mairie munie d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement sera remise. Ce document, à conserver précieusement, est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

### ❖ **ANIMATION DU VILLAGE**

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries aura lieu samedi 26 novembre à 11 heures dans la cantine.

Tous les Tigéens sont cordialement invités. A cette occasion, le Conseil municipal recevra les nouveaux habitants.

### ❖ **DEMISSION**

Madame POIRSON informe le Conseil de la démission du 1<sup>er</sup> Adjoint, Francis MOUEZY suite à son déménagement en province. Elle souligne que la Commune perd ainsi un élu aussi courageux qu'efficace et le remercie au nom de tous les Tigéens pour son dévouement.

Nicolas WATTIEZ a également déménagé. Son éloignement ne lui interdisant pas d'assister aux réunions, il n'avait pas remis sa démission. Son indisponibilité l'amène maintenant à démissionner.

Le Conseil municipal étant par conséquent réduit à 8 élus, Madame le Maire souhaite remplacer les Conseillers démissionnaires. L'accord de Monsieur le Sous-préfet a été sollicité en vue d'une élection complémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h50.